

Annexe au Compte rendu de l'assemblée Générale du 30 janvier 2017

Compte rendu des débats qui ont eu lieu au cours de l'AG et après l'AG

en présence de

Mme MARTI Maire du quartier et de Mr KLOTZ Conseiller Départemental

.....

Échanges avec la salle sur **l'aménagement de la Place des micocouliers** : personne ne remet en cause l'intérêt de la salle associative, plusieurs informations concernant sa réalisation sont partagées.

Nombreuses discussions sur les aménagements des axes de circulation. L'association 2P2R s'interroge sur l'objectif du projet de réaménagement du bd J.Brunhes.

Rapport financier : Afin de réduire les charges, les adhérents proposent.

- Information sur les coûts d'une police auprès d'autres compagnies d'assurances,
- Proposition du cercle laïque de solliciter les commerçants du quartier pour participer au goûter du cinéma en plein air, le cercle laïque pourrait alors participer aux boissons.

Présentation des membres du CA :

Élisabeth Petit : animation

Marie-Pierre Lafforgue : secrétaire

Evelyne Falguière : newsletter

Karin Glock : présentation de ses actions sur la ZAC Bourrasol : aménagement des places, mise en place d'un règlement d'activités sur les zones communes.

Discussion avec la salle sur l'extension de la zone de couverture, d'activité vers la Cartoucherie: la question devra être débattue lors d'une AG extraordinaire.

.....

Arrivée de Mme Marti : remerciements au comité de quartier et introduction sur sa méthodologie de démocratie participative.

Intervention de Julien Klotz conseiller départemental : présentation des découpages administratifs, des missions du CD.

Échanges avec la salle :

Plusieurs adhérents expriment des difficultés à se déplacer sur les trottoirs : en raison de la présence des cyclistes sur les trottoirs, et des excréments de chiens.

Mme M. rappelle le code de la route, se plaint des incivilités face auxquelles la mairie ne peut affecter des agents en permanence , mais elle conseille de demander des distributeurs de sachets que la mairie pourrait installer.

Un habitant signale que la rue Massonié est accidentogène du fait du passage en chicane.

Les échanges se poursuivent autour du projet de **réaménagement du Bd J .Brunhes** :

Réponse : une réunion a eu lieu avec les 2 maires de quartier concernés, Mme Marti présente le "projet B", puis le "projet A= moins 50 places de stationnements" ; à priori le projet B est retenu. Mme M. met en avant l'incidence sur le stationnement du plan B, qui fait qu'il n'a pas été retenu.

Plus tard dans les échanges, les usagers rapportent des difficultés sur tous les modes de déplacements : piéton, cyclistes, voitures (crottes de chien, absence de bande cyclables, zones accidentogène)

Mme M. évoque la possibilité d'un stationnement résident payant (20 € par mois) ce qui permettrait d'augmenter les places disponibles pour les résidents, sans augmenter la surface de stationnement. Cette proposition semble contradictoire avec le choix d'aménagement du bd J.Brunhes.

Un riverain de la **rue Lespès** signale que les résultats des groupes de travail sur l'aménagement de la circulation n'ont pas été pris en compte lors de la réalisation des travaux.

Questions sur la Cartoucherie :

Mme M. informe d'une modification de la densité sur les prochaines tranches d'aménagement mais ne précise pas son niveau.

Pour l'aménagement des halles : une société foncière est retenue pour porter tout le projet d'aménagement des commerces et les halles. Le projet culturel reste à l'étude, avec un projet de déménagement de la cinémathèque.

Question sur les équipements associatifs: Mme M. souhaite privilégier le centre social, relocalisation du centre social et création d'une ludothèque attenante.

Question sur la création d'un collège : Réponse de **Mr Klotz**. Le projet actuel est de développer la mixité au sein des collèges existants, à l'heure actuelle il reste des places sur les collèges de St Cyprien, une réflexion est engagée pour une création sur l'ouest et le nord ouest. Une étude est en cours sur les durées de transports entre St Martin et St Cyprien.

La mairie dispose d'un foncier sur le terrain pour poursuivre le projet piscine, Mme M y est favorable, projet non soutenu par Toulouse Métropole, mais des démarches sont engagées auprès d'UCPA.

Question d'aménagement sur le Jardin du Barry

Le jardin est à dépolluer. (obus trouvé en janvier)

Question sur les animations qui font lien : pas de projet soutenu à l'heure actuelle par la mairie, mais Mme M soutien la création d'un comité de quartier.

Mme M. regrette le manque d'interlocuteur sur les difficultés rencontrées par les nouveaux habitants ; il y a de la demande pour une organisation. La Mairie continuera à inviter le CQFG aux réunions.

Les 2 associations (futures) doivent se parler, mais les problématiques sont différentes.

Les 4 lots de la deuxième tranche ont été attribués, les projets sont à l'étude, les habitants de la cartoucherie ont souhaité être associés à cette réflexion. Mme M. a proposé de créer des groupes de trans-association.

Les CR de ces groupes de travail sont disponibles sur le site de la mairie.

L'aménagement de la place des micocouliers ne sera effectif qu'à la fin de l'année 2017 fin de l'aménagement par le promoteur, il sera rendu à la ville qui l'exploitera.

La salle municipale reste à l'étude, mais le bailleur social ne peut participer à la construction que s'il y a du logement dans le bâtiment. Mme M souhaite que les terrains soient échangés (à l'intérieur de la place des micocouliers)...Un riverain demande que tous les arbres de cette place soient absolument préservés.

Questions sur le maintien de la sécurité: projet de redistribution des équipes de la police municipale, avec une réattribution des équipes sur des territoires identifiés (sectorisation). Ce point a été abordé lors d'une commission paritaire.

Le problème des incivilités sur la **place Baudin** est abordé : les caméras de vidéosurveillance ne seront pas implantées sur les places, la priorité est portée sur les axes de circulation.

Mme M. rappelle le dispositif de "voisins vigilants" car les pouvoirs publics n'ont pas les moyens de s'engager plus dans la sécurité des biens ; la priorité des pouvoirs publics est portée sur la sécurité des personnes.

Il est noté que les actions communes du comité de quartier et des pouvoirs publics ont permis l'amélioration du vécu.

Mr Klotz : Le CD a un rôle de solidarité, mais il intervient peu sur la cohésion des quartiers.

Le CD est sollicité par le Comité pour la création d'une MJC :

Réponse de **Mr Klotz** : une réflexion est déjà engagée avec les MJC Roguet et Ancely

Question de l'accessibilité de la Digue : l'idée d'un passage est retenue, mais sa réalisation n'est pas d'actualité.

Aménagement de l'avenue de Grande Bretagne. : le travail du bureau d'étude est lancé.

Le Comité de Quartier